

L'économie est-elle structuraliste : un essai d'épistémologie¹

Xavier RAGOT²

Résumé. Cet article essaie de montrer qu'il existe une relation profonde entre l'épistémologie structuraliste, notamment celle de Lévi-Strauss et l'épistémologie de l'économie. Cette proximité intellectuelle permet de penser le rôle de la modélisation et de l'équilibre dans une réflexion plus générale sur l'appréhension des invariants sociaux, qui a été développée au sein de la pensée structuraliste. Loin d'être une rencontre fortuite, on peut faire remonter l'origine de cette relation entre économie et structuralisme aux influences directes ou indirectes entre Walras et Saussure, lesquels partagent une conception très proche du lien entre théorie et histoire. L'hypothèse développée dans cet article est que l'épistémologie structuraliste permet de comprendre l'apport de la modélisation en économie, ainsi que ses faiblesses.

Le concept d'institution semble aujourd'hui commun à un très grand nombre de sciences sociales. Aussi bien en sociologie, en économie, en science politique, qu'en psychologie l'utilisation du mot d'institution semble indiquer que ces disciplines ont convergé vers un concept authentiquement transdisciplinaire. Quelques dizaines d'années auparavant, le concept de structure prétendait au même statut. Avec Lévi-Strauss, Lacan, Barthes, Foucault, Althusser et Jakobson, il semblait que la linguistique, l'anthropologie, la psychanalyse, et la philosophie pouvait se retrouver ensemble sous la bannière du structuralisme. Si celui-ci se fait discret, l'institutionnalisme se diffuse progressivement, et de manière plus consensuelle que ne fut le développement structuraliste. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer le

1. Je tiens à remercier Robert Boyer, Frédéric Lordon et Bruno Théret pour leurs remarques et leur lecture critique d'une première version de ce texte.

2. CNRS, DELTA – ✉ ragot@java.ens.fr

remplacement du structuralisme par l'institutionnalisme : la première est que l'institution est le développement naturel du concept de structure qui permet de dépasser certaines limites du structuralisme. Une seconde hypothèse, plus conflictuelle, voit dans la disparition du structuralisme un processus prévisible du fait des impasses de l'approche structurale, qui seraient le déni de l'histoire, du sujet ou de l'auteur. L'institutionnalisme commencerait alors sur les ruines de la pensée structurale, conservant certes des éléments théoriques, mais affirmant surtout de profondes ruptures. La troisième hypothèse voit dans la disparition du structuralisme le résultat d'une incompréhension induite par des théorisations se revendiquant du structuralisme et le poussant jusqu'à la caricature. En résumant, les structuralistes chercheraient l'essence du monde, qui s'exprimerait en termes de structures, au sens quasi-mathématique du terme. Le structuralisme serait alors un essentialisme logiciste. Cette caricature pourrait avoir discrédité le structuralisme dans sa globalité, ce qui aurait pu laisser une place pour des concepts définis moins rigoureusement comme celui d'institution. Au sein de cette troisième hypothèse, la place de l'institutionnalisme est moins assurée. Elle pourrait pâtir d'une mise à distance trop radicale de l'apport structuraliste. Le succès du terme d'institution serait alors un indice du flou entourant ce concept, plutôt qu'une convergence profonde des sciences sociales. C'est vers cette troisième hypothèse que ce texte va se diriger. L'enjeu principal, semble-t-il, est de montrer que le concept de structure s'oppose en fait à une vision essentialiste ou réaliste des causalités en sciences sociales. On sera ainsi amené à mettre en avant l'aspect profondément méthodologique du concept de structure, en le définissant aussi précisément que nécessaire. Dans un second temps, ce texte présentera une analyse de la place du structuralisme en économie. L'objet de cette seconde section est d'interroger le structuralisme sur sa capacité à fournir une épistémologie nouvelle en sciences économiques pouvant donner les intuitions d'un programme de recherche alternatif. La conclusion de cette analyse est paradoxale. Plutôt qu'une épistémologie alternative, il semble que l'approche structuraliste constitue le fondement implicite de nombreuses théories économiques, et que l'économie walrassienne peut passer pour le meilleur exemple de l'approche structurale. Le but de cette seconde partie est de montrer à la fois la présence de l'approche structuraliste dans la pratique des économistes, et de mettre en lumière ce qui échappe à la leurs structures.

L'argument est présenté en trois sections. Dans la première, on introduit une définition générale de la structure pour en étudier les implications. Dans une seconde section, on s'intéresse au lien entre la structure et l'institution, en présentant rapidement les différentes conceptions de l'institution que l'on peut trouver en sciences sociales. La troisième section se concentre sur l'économie. En partant de l'œuvre de Léon Walras, on essaie de montrer la très grande proximité intellectuelle entre le structuralisme et l'épistémologie, souvent implicite, de l'économie.

QU'EST-CE QU'UNE STRUCTURE ?

Un essai de définition

La notion de structure s'est construite par référence explicite à sa définition mathématique. Comme l'écrit Vincent Descombes³, il est utile de revenir à cette première formulation, car celle-ci garde toute sa pertinence pour les sciences sociales, pour ce qui est de sa définition formelle. Bourbaki, cité par Descombes, écrit :

« On peut maintenant faire comprendre ce qu'il faut entendre de façon générale, par une structure mathématique. Le trait commun des diverses notions désignées sous ce nom générique est qu'elles s'appliquent à des ensembles d'éléments dont la nature n'est pas spécifiée ; pour définir une structure, on se donne une ou plusieurs relations où interviennent ces éléments (...) ; on postule ensuite que la ou les relations données satisfont à certaines conditions que l'on énumère et qui sont les axiomes de la structure envisagée. Faire la théorie axiomatique de la structure, c'est déduire toutes les conséquences logiques des axiomes de la structure, en s'interdisant toute autre hypothèse sur les éléments considérés (en particulier toute hypothèse sur leur « nature » propre) »

Le cœur de cette définition est qu'une structure est d'abord et surtout un ensemble de relations. Les éléments nommés dans la définition de la structure n'ont de sens que comme support des relations. Jean Piaget a reformulé cette définition pour la rendre plus opérationnelle dans les sciences sociales. Il écrit

« En première approximation, une structure est un système de transformation, qui comporte des lois en tant que systèmes (par opposition aux propriétés des éléments), et qui se conserve ou s'enrichit par le jeu même de ses transformations, sans que celles-ci aboutissent en dehors de ses frontières ou fasse appel à des éléments extérieurs. En un mot, une structure comprend ainsi les trois caractères de totalité, de transformation et d'autoréglage. »

Pour donner un exemple concret de la pratique intellectuelle structuraliste, appliquée bien sûr avant la définition synthétique de la structure par Piaget, l'on peut se référer aux analyses ethnologiques de Claude Lévi-Strauss dans *La pensée sauvage*, ouvrage exemplaire en terme d'analyse structurale. Dans cet ouvrage, Lévi-Strauss étudie, entre autres, différents rites de tribus australiennes et montre que les mythes fonctionnent en faisant jouer des oppositions de types binaires « jeune/vieux », « bas/haut », « naissance/mort », « individuel /collectif ». Le travail de Lévi-Strauss est ensuite de montrer que deux tribus voisines possèdent des croyances totémiques à première vue fort dissemblables, mais qui reposent en fait sur une même architecture, qui se révèle après la constatation que l'on peut passer d'une croyance à l'autre en appliquant une « symétrie inversée » (p. 100). En résumant, pour justifier une prohibition alimentaire un récit raconte que la femme enceinte trouve une plante qui ressemblera au futur enfant, lequel ne devra donc pas consommer la plante trouvée, tandis qu'un autre récit raconte qu'un ancêtre a interdit la consommation d'une plante à tous ses descendants car il se réincarnera dans celle-ci. Le premier récit introduit une prohibition associée à la naissance, et à un aspect individuel, l'autre récit parle de la mort et introduit une dimension collective (l'ensemble de la descendance). Les deux récits appartiennent donc à un même groupe invariant par l'application d'une symétrie inversée. Lévi-Strauss en vient alors à souhaiter l'étude systématique et exhaustive des transformations permettant de passer d'un mythe à l'autre pour envisager les différents mythes dans leur système de relations réciproques. Pourquoi penser qu'il peut être légitime d'envisager de telles transformations sans penser qu'il

3. *Le même et l'autre*, Paris, Editions de Minuit, 1979, p. 104.

s'agit du hasard de correspondances ? Lévi-Strauss avance l'idée que les rencontres fréquentes des différents groupes australiens ont conduit en un même temps à une certaine proximité dans les croyances et à une volonté de différenciation systématique qui a conduit à l'introduction de permutations symboliques sur une structure commune. Il écrit

« Si, pendant des siècles ou des millénaires, l'Australie a vécu repliée sur elle-même, et si, dans ce monde fermé, les spéculations et les discussions ont fait rage ; enfin, si les influences de la mode y ont souvent été déterminantes, on peut comprendre que se soit constituée une sorte de style sociologique et philosophique commun, n'excluant pas des variations méthodiquement recherchées, et dont même les plus infimes étaient relevés et commentés dans une intention favorable ou hostile » (p111), et Lévi-Strauss de conclure

« Dans ces conditions historiques et géographiques favorables, (...) il est concevable que les cultures australiennes apparaissent les une et les autres dans un rapport de transformation. » (p.112)

Pour Lévi-Strauss c'est l'ensemble des différentes croyances totémiques du continent australien qui forme une structure. Celle-ci doit être étudiée comme l'équilibre général de croyances qui cherchent à se différencier les une des autres sur une matrice commune.

« Par conséquent, la pauvreté des mythes totémiques vient de ce que chacun a exclusivement pour fonction de fonder une différence comme différence : ils sont les unités constitutives d'un système. La question de la signification ne se pose pas au niveau de chaque mythe pris isolément, mais au niveau du système dont ils forment les éléments » (p277)

Lévi-Strauss est allé plus loin dans ses analyses et a essayé de donner une expression précise de la transformation permettant de passer d'un mythe à l'autre (la symétrie inversée). Il a ainsi donné l'expression d'une formule canonique étudiée en détail par Scubla [1998]. La nature de cette relation ou sa pertinence n'est pas le sujet de cet article, qui concerne plutôt la structure donnée par Lévi-Strauss. Celle-ci correspond tout à fait à la définition de Piaget donnée plus haut, où l'on voit que l'idée d'invariance par transformation joue un rôle central.⁴ La structure est le groupe des mythes qui se révèlent invariants par l'application de l'opérateur de transformation.

Bien que les définitions précédentes des structures insistent sur leur cohérence interne dans le temps logique, toute étude historique montre que celles-ci naissent, évoluent peu à peu puis disparaissent. Ainsi, comme le note Théret reprenant en cela Piaget, le structuralisme doit s'articuler avec une analyse génétique, qui rend compte de l'émergence de la structure. Cependant, l'articulation de l'histoire et d'une la structure définie essentiellement par sa logique interne ne doit pas masquer une difficulté profonde. En effet, une structure étant une reconstruction logique, la question de son existence ne se pose pas : c'est un objet abstrait construit à des fins méthodologiques pour lequel seul le concept de pertinence s'applique. Dès lors, la question de l'histoire de la structure ne peut se poser simplement comme celle d'un objet dont on postule l'existence. Demander l'explicitation de la genèse de la structure c'est demander son insertion dans une méta-théorie au sein de laquelle

4. On pourrait montrer que cette structure correspond à la définition de la structure en quatre propriétés donnée par Lévi-Strauss lui-même dans le chapitre 15 d'*Anthropologie Structurale*. Comme on préfère la définition de Piaget qui est plus précise, et par souci de concision, cette démonstration n'est pas présentée.

les transformations ont une histoire. A n'en pas douter cette insertion constitue une compréhension plus profonde que la simple donnée de la structure. Cependant, l'intérêt de la structure réside justement dans sa clôture intellectuelle qui fait qu'elle se suffit à elle-même. En ce sens, il y a bien une tension profonde entre l'Histoire, diachronie radicale, et la structure dont la pertinence se mesure non dans l'histoire mais dans l'œil du théoricien.

Structure et histoire

Pour résumer, l'approche structurale est un hommage, c'est la thèse que l'on va défendre ici, aux théories fausses et coupées de l'histoire. Sa particularité est d'être fausse en un sens particulier. Il ne s'agit pas ici du décalage entre tout discours théorique et les objets que celui-ci essaie de saisir : aucune théorie scientifique ne peut en effet décrire ce qui échappe au langage, fût-il mathématique. Il ne s'agit pas non plus de souligner l'abstraction théorique qui façonne consciemment des concepts utiles mais qui ne prétendent pas à l'existence, comme la notion d'idéal-type de Max Weber. Ce dernier justifie l'emploi de termes comme « la petite entreprise allemande » dont on peut décrire les principaux attributs, qui peuvent n'appartenir à aucune entreprise en particulier. La structure est fautive en un troisième sens, qui s'ajoute aux deux premiers. En tant que reconstruction logique, elle produit donc un *simulacre* d'un invariant observé, pour reprendre le terme revendiqué par Roland Barthes dans *L'Approche Structuraliste* : l'invariant est produit comme un point fixe, ou autorenforçant, d'un ensemble de causalités sous-jacentes. La structure ne peut donc prétendre à l'existence, et sa fausseté mesure précisément cet écart entre l'intuition et la forme finale de la reconstruction logique. Quelle est alors son utilité ? Pour répondre à cette question, l'on peut citer Hervé Martin qui présente la relation entre structures et histoire. Il cite tout d'abord Fernand Braudel pour qui les structures sont

« Des hypothèses, des systèmes d'explication solidement liés selon la forme de l'équation ou de la fonction : ceci égale cela ou détermine cela. Telle réalité n'apparaît pas sans que telle autre ne l'accompagne et, de celle-ci à celle-là, des rapports étroits et constants se révèlent. »

Et Hervé Martin de continuer :

« Ces modèles qui sont des instruments de re-description du réel saisi cette fois dans ses cohérences profondes, peuvent être statiques ou dynamiques, (...). Ils doivent pouvoir subir l'épreuve de la durée, qui entraîne des altérations et des modifications de la structure initiale. Aussi ne sont-ils en général qu'assez approximatifs et ne constituent-ils que rarement une véritable systématisation scientifique. »

On souscrit ici entièrement à cette affirmation. Avec cette conception de structure comme mise en cohérence partielle⁵, Fernand Braudel peut écrire

5. A ce point, l'on peut relever la proximité de la défense de l'épistémologie structurale comme théorisation locale avec la conception de la science défendue par des épistémologues américains. Ainsi Ronald N. Giere, dans *Sciences Without Laws* défend une épistémologie générale, qualifiée de réalisme perspectiviste, qui conçoit toute théorie scientifique comme un modèle représentant des aspects particuliers de la réalité, avec une précision toujours limitée. Cette épistémologie qu'il revendique pour toute démarche scientifique trouve son intuition en biologie et de manière plus intéressante, en économie. L'analyse défendue ici est très proche de celle de Giere, car là où il écrit « modèle », le mot « structure » pourrait mieux convenir, le modèle étant une formalisation parmi d'autres de la structure.

« Pour nous, historiens, une structure est sans doute assemblage, architecture, mais plus encore une réalité que le temps use mal et véhicule très longuement. Certaines structures, à vivre longtemps, deviennent des éléments stables d'une infinité de générations ; elles encombrant l'histoire, en gênent donc, en commandant l'écoulement (...) Songez à la difficulté de briser certains cadres géographiques, certaines réalités biologiques, certaines limites de la productivité, voire telles ou telles contraintes spirituelles : les cadres mentaux aussi sont des prisons de longue durée. »

Plutôt que la structure comme contrainte, l'on retiendra ici que la structure se transporte dans l'histoire, en « commande » l'écoulement avant de se déliter. Etant synchroniquement cohérente la structure se déploie dans (voire produit) la diachronie. Ces remarques opèrent un léger glissement : plutôt que la cohérence interne de la structure l'historien se concentre sur sa stabilité et la façon dont elle influence les comportements sociaux. Plutôt que structurée, la structure devient structurante. Cela entraîne un changement de démarche : l'historien ne cherche plus vraiment les raisons théoriques de la stabilité de la structure, sa cohérence interne, mais plutôt il essaiera de mettre en évidence la stabilité des relations ou leur isomorphie dans différents domaines sociaux. Ainsi François Dosse introduit-il avec de nombreuses précautions certes, la pensée de Georges Dumézil dans l'horizon structuraliste. Cette démarche est légitime avec cette conception amoindrie de la structure comme invariant temporaire sur-déterminant. Cette définition moins rigoureuse de la structure peut sembler trop large et susciter un malaise. En effet, avec celle-ci, la plupart des travaux d'histoire des idées, comme ceux de Denis de Rougemont sur l'évolution de la conception occidentale de l'amour passion à partir de l'hérésie cathare ou les travaux de Philippe Ariès sur l'évolution de la mort en occident pourraient être placés, indépendamment du discours de leurs auteurs, dans le cadre d'une approche structurale. Peut-être même le Freud de *Totem et Tabou*, qui affirme que la structure interne des sociétés totémiques est la représentation coupable du meurtre de la figure du père, pourrait-il être qualifié de structuraliste. Hervé Martin préfère qualifier de « structurelle » les travaux d'histoire des idées pour réserver le qualificatif de « structural » à l'ensemble des travaux qui se place explicitement dans la démarche structuraliste⁶. En effet, si l'on pointe bien vers des invariants dans les travaux de Dumézil ou d'autres historiens des idées, on a cependant du mal à se donner les transformations qui les laissent inchangés, si ce n'est peut-être l'Histoire elle-même en tant que transformation. Cette précision souligne encore une fois que la structure est plus qu'un invariant, c'est un point fixe de transformations explicites.

Surface et niveau : Que recouvre la structure ?

La notion de structure a été utilisée pour décrire différents mécanismes complexes et silencieux véhiculés dans l'histoire longue. Au-delà de la similitude logique que l'on a essayée de mettre en lumière, force est de constater que la surface du social couverte par différentes structures varie grandement. On appelle ici « surface » de la structure, l'étendu de l'ensemble des mécanismes à l'œuvre au sein de celle-ci. On a montré que la surface ne

6. L'utilisation « structurelle » de la notion de structure peut aussi exister en économie, notamment chez des économètres. Ainsi, Tinbergen emploie le mot avec cette acception.

préexiste pas à la structure, mais est déterminée par les mécanismes que l'on postule ou qui sont en amont de la vision du monde du théoricien. Cette remarque évidente renvoie à la question de la clôture des champs disciplinaires qui hantent les débats épistémologiques en sciences sociales. Peut-on concevoir une théorie économique un tant soit peu pertinente si l'on ne tient pas compte de l'ensemble des déterminants politiques, sociologiques, voire religieux ? Le niveau adéquat de théorisation suscite des positions tranchées. Certains, comme Fossaert propose de définir la société directement comme une structure structurée, qui est le seul lieu légitime de compréhension des phénomènes sociaux. Il ne s'agit bien sûr pas de prétendre réduire l'être social à une seule théorie. Il s'agit plutôt d'essayer de théoriser à un niveau où l'on puisse prendre en considération tous les mécanismes pertinents. Autre démarche enfin que celle d'Aoki, qui cherche les structures de Silicon Valley ou de l'industrie du logiciel au Japon. Ces rapides présentations montrent que ces approches supposent d'emblée la totalité des réseaux d'interdépendance qui permettent de penser la structure. Cette totalité dépend cependant des approches théoriques qui postulent *a priori* des clôtures. Ainsi, si le structuraliste est holiste, au sens où il faut partir du « tout », c'est du tout de la structure qu'il s'agit et non pas d'un tout social qui préexisterait à la théorisation. Une fois que l'on accepte de remplacer les fondements atomistiques par un support systémique, *la question de la surface sociale qu'il faut théoriquement couvrir pour faire science*, « la totalité », *sort du cadre de l'épistémologie pour entrer de celui de la positivité de la construction scientifique*. Ainsi, le concept de totalité sociale, défini *in abstracto*, semble difficilement compatible avec la logique structuraliste. Vouloir réduire toute l'intelligibilité du social à la structure semble plus issu d'un postulat métaphysique que du constructivisme méthodologique de l'approche structurale. Comme Piaget l'écrit, il n'y a pas de structures des structures. Si la question de la surface est plus une question de choix du niveau pertinent de théorisation, l'épistémologie ne peut permettre de discriminer quelles sont les structures pertinentes. Au risque d'être provocateur, autant ce qui est souvent désigné comme « l'individualisme méthodologique », c'est-à-dire une méthode partant de l'interaction des individus, que le « holisme méthodologique », c'est-à-dire une approche partant de groupes et de collectifs, peuvent être qualifiées de structuralistes, s'ils aboutissent à des structures, au sens donné plus haut.

Cette constatation amène directement à une réflexion théorique au lieu d'articulation de différentes structures. La théorisation structuraliste amène toujours à inclure dans l'analyse des objets déjà structurés, qui servent de point de départ de la réflexion. L'économie et la sociologie cherchent des résumés pertinents pour ne pas avoir à introduire la structure des individus. De même, la psychanalyse ne se donne pas pour ambition d'articuler structures psychologiques et structures biologiques qui sont pourtant sous-jacentes. Toute structure est englobante et englobée. A ce premier axe vertical d'articulation des structures s'ajoute un second, horizontal, du fait de la possibilité de concevoir un même fait social au sein de plusieurs structures. Le mot « articulation » doit être ici compris dans un sens non-logique et purement descriptif. En effet, sous l'expression « articuler les structures » ce qui est désigné c'est la possibilité de penser en même temps des aspects du social qui prétendent à une certaine clôture ou fermeture. Si des structures se font signe, l'on ne peut être sûr qu'elles parlent la même langue. Comme il n'y a pas de structures des structures, la traduction d'une structure en une autre n'est jamais univoque.

Transposer le rôle des mécanismes inconscients à un niveau directement sociologique, par exemple, ouvre un nombre considérable d'horizons théoriques où l'on trouve plutôt des questions fécondes que des réponses convaincantes. Plus encore, on va essayer de montrer la pensée simultanée de plusieurs structures fait sortir de la pensée structurale et pointe vers un au-delà de la structure. Tout d'abord, le problème que l'on essaie de mettre en lumière ici a été probablement longtemps occulté par une conception de la structure « objectiviste » qui substantifiait quelques peu celles-ci pour en faire le « centre » de phénomène social considéré⁷. Comme le note Jacques Derrida, les écrits même de Lévi-Strauss, notamment dans la pensée sauvage, montre un décentrement de la structure qui en fait plus une figure d'intelligibilité, un mode d'interprétation qu'une architecture constitutive. Ce décentrement⁸ ouvre alors la voie à l'application systématique de la pluralité des analyses structurales sur un même objet. Jacques Derrida a appliqué cette démarche d'une manière radicale à l'analyse de la textualité. Il montre tout d'abord que le texte est l'objet d'étude le plus profond car l'écrit précède la parole et n'est donc pas simplement sa matérialité. C'est peut-être au contraire celui-ci qui structure celle-là. Sur le texte, la structure s'épuise : on peut l'analyser sous l'angle du langage de la sociologie, de la politique de l'économie. Toute structure aura une chose à dire sur le texte, l'éclairera sous un jour nouveau. Cet infini ouverture du texte qui ne renvoie qu'à lui-même, épuise les structures, montre les limites de chacune. Les succès de l'analyse montrent les limites de l'analyse, et au final les limites du logo centrisme. En ce sens, François Dosse qualifie Derrida à la fois d'ultra structuraliste et de post-structuraliste. Cette perspective ne sera pas suivie ici. L'on s'arrêtera plutôt à la positivité de la structure pour défendre sa légitimité ou, en d'autres termes, pour défendre l'utilité « d'un point de vue ».

Ce que n'est pas la structure

A ce point, il peut être utile de retourner vers le concept de structure pour mettre en lumière ce qui n'est pas de l'ordre du structuralisme. Le cœur de la démarche structurale peut maintenant se résumer simplement. :

L'analyse commence en repérant des formes stables que l'on coupe de l'histoire pour les concevoir comme des invariants logiques.

Ces invariants sont des points fixes, ou équilibre, de systèmes de relations. Ils sont donc toujours structurés.

Les structures n'existent pas, elles sont des outils intellectuels de mise en cohérence partielle.

Cette approche s'oppose à deux conceptions, qui permettent de définir en négatif le structuralisme. La première est la quête d'invariants fondamentaux à partir desquels les sciences sociales devraient théoriser. Cette démarche est appelée par Descombes « Atomisme logique », dans son ouvrage *Les Institutions du Sens*. Ces invariants fondamentaux seraient en effet l'équivalent des atomes, des quarks ou de l'énergie en physique. Différents fondements métaphysiques à la compréhension du social ont été proposés. Les structuralistes Barthes, Lévi-Strauss et Foucault se sont opposés aux théorisations qui cherchaient à ancrer les phénomènes sociaux dans le vécu ou

7. Pour la notion de centre, voir par exemple Piaget (1968), p59.

8. « décentrée » et « fausse » sont ici synonymes.

la subjectivité. On connaît les formules provocatrices sur la mort de l'auteur, de l'homme, ou du sujet. Ces affirmations ont suscité nombres de polémiques de la part d'auteurs qui y ont vu une volonté de substituer la structure à un Homme placé sur un piédestal métaphysique. Ces déclarations ont plutôt comme cible les catégories métaphysiques en elle-mêmes. Celles-ci aujourd'hui sont toujours présentes en sciences sociales mais sous des formes plus théorisées. Le concept de rationalité fait ainsi figure chez nombre d'économistes du fondement de leur discipline si ce n'est de l'ensemble des sciences sociales. Ce néoclassicisme fondamentaliste cherche dans une axiomatique de la rationalité, fut-elle limitée, le point de départ d'une compréhension du comportement humain. De même la sociobiologie cherche l'application directe de fondements biologiques pour la compréhension du social, comme la préservation et la diffusion des gènes. Le cœur de la démarche structurale est d'une part de faire exploser ces essences métaphysiques pour montrer qu'elles sont elles-mêmes structurées et que la quête même de fondements est illusoire. D'autre part, le structuralisme montre qu'il y a des objets sociaux que ne peuvent être compris qu'au niveau direct des interdépendances de transformations. Ce n'est pas la collection de relations qui est importante, c'est plutôt le point fixe de leur application. Il existe des objets sociaux que l'on ne peut décomposer en parties qu'au risque de perdre l'essentiel : leur raison d'être.

Le structuralisme se distingue des analyses proprement historiques. Ainsi, Lévi-Strauss Dans le chapitre 15 d'*Anthropologie structurale* oppose deux types de temps, qui caractérisent le structuralisme et l'histoire. Le structuralisme utilise un temps réversible et non cumulatif. La structure possède une temporalité propre qui est figée et dont on peut en général inverser le sens de la flèche du temps sans en modifier la cohérence. Lévi-Strauss reconnaît l'existence d'autres compréhensions et d'autres modèles, notamment les modèles évolutionnistes, dans lesquels le temps est non réversible et comporte une orientation déterminée. Il distingue ainsi les structures sociales des organisations sociales au sein desquelles le temps joue un rôle essentiel et structurant. Il ne s'agit pas ici de divergence épistémologique profonde comme dans l'attaque contre l'essentialisme métaphysique, mais plutôt de l'affirmation d'une orientation proprement méthodologique qui doit être jugée sur ses résultats. Pour résumer, le structuralisme essaie de se tenir entre la pensée métaphysique et la pensée historiciste.

LA STRUCTURE EST-ELLE UNE INSTITUTION ?

Tout effort pour isoler le concept d'institution des analyses qui l'utilisent révèle de profondes difficultés. Le mot est employé pour décrire des objets sociaux aux statuts très variés, parfois au sein d'une même discipline. Ainsi, le mot d'institution chez Aoki dans son livre *Comparative Institutional Analysis* semble synonyme de structure. On pourrait aussi relever des profondes tensions en économie dans l'école de la régulation. L'institutionnalisme est décrit d'une part comme « toute philosophie de la recherche en économie caractérisée par deux principes. Tout d'abord, les régularités micro- ou macroéconomiques peuvent être causalement rattachés aux systèmes de règles institutionnelles qui organisent les transactions. Ensuite, les systèmes de règles sont eux-mêmes expliqués à l'intérieur du modèle théorique. Bref, les institutions sont des

variables endogènes et essentielles »⁹. Si le premier principe semble renvoyer au droit, le second principe semble plus de l'ordre de la structure. Il semble néanmoins que l'on puisse repérer deux rapports implicites entre institution et structure. Le premier, qui semble de loin le plus répandu, présente le concept d'institution comme étant le plus général. La structure, si elle est évoquée, devient une institution particulière. Le second, au contraire, conçoit l'institution comme seconde par rapport à la structure qui joue un rôle plus profond. La présentation de ces deux conceptions permet de préciser le lien entre institution et structure défendu dans ce texte : ceux-ci sont deux concepts alternatifs dont l'un est logiquement plus exigeant que l'autre.

La structure comme institution particulière

Le plus souvent, le concept d'institution décrit toute forme d'invariant. Par exemple G. Hodgson écrit

« 'Institutions' is the word that evolutionary (institutional) economists use for the regular patterned behaviour of people in a society and for the ideas and values associated with these regularities. »

Une telle définition désigne l'institution comme un invariant du monde social à un niveau pré-théorique, susceptible d'englober la structure définie bien plus précisément. Avec cette définition très large, le terme de structure pourrait être utilisé pour certaines institutions dès lors que celles-ci apparaissent comme des équilibres. C'est probablement à cette conclusion que mènent les tentatives de synthèse exhaustive du concept d'institution. Ainsi, Crawford et Ostrom (1995) écrivent que le concept d'institution possède trois aspects distincts : « les institutions comme des équilibres », « les institutions comme des normes » et « les institutions comme des règles ». Le premier ensemble décrit en fait des structures comme point fixe de relations causales. En ce sens, les structures seraient des institutions particulières.

La structure englobe-t-elle l'institution ?

Frédéric Lordon et Bruno Théret proposent un autre lien entre institution et structure. Bien que tous deux soient économistes, la généralité de leurs réflexions amène à les présenter dans cette section plutôt que dans la troisième qui traite plus particulièrement de l'économie. Dans cette section on présentera dans un même mouvement les approches de ces deux auteurs, pour ne renvoyer qu'incidemment aux points théoriques de divergence, que l'on ne cherche cependant pas à minimiser. Dans un second temps, on présentera une critique de cette conception pour défendre l'idée que les concepts d'institution et de structure ne peuvent être subordonnés l'un à l'autre.

Pour Bruno Théret (2002) et Frédéric Lordon (2003), la structure constitue un invariant profond du monde social. Théret écrit que la structure constitue « un système ouvert qui se conserve au travers d'un flux continu d'échanges avec l'extérieur, mais qui n'en comporte pas moins un cycle se refermant sur lui-même. » Pour lui, « la structure est une abstraction réelle », qui est dès lors difficile d'articuler avec une théorie de l'action qui rende compte du

9. *Théorie de la Régulation, l'état des savoirs*, p565, définition de l'institutionnalisme.

comportement des agents et de leurs motivations. Théret propose alors de penser les institutions comme des systèmes de règles, de valeurs ou de symboles qui médiatisent le fonctionnement de la structure : l'institution se trouve « entre » la structure et le comportement des agents, et permet à la structure de se reproduire. Théret reprend là l'analyse qu'il fait de Commons. Il écrit « L'institution qui, pour Commons, se confond avec ces règles opérantes, fruits de l'action collective, n'est autre que la « loi » de la structure ». L'institution est ainsi subordonnée logiquement au concept de structure, et est un moment de son existence. De même, Frédéric Lordon écrit que

« l'institution est la réalisation historique concrète d'une structure, que sa généralité et sa profondeur mêmes vouent à une sous-détermination intrinsèque, et par suite à une pluralité d'actualisations possibles »

La structure est véhiculée par le temps et n'existe pour les agents que sous des formes particulières¹⁰, des institutions. Le rapport est donc le même pour ces deux auteurs : l'institution est l'actualisation d'une abstraction réelle. Cette affirmation pose des problèmes conceptuels profonds. Elle pointe tout d'abord vers un décalage inévitable entre tout effort d'abstraction et la richesse des situations réelles, que l'on retrouve dans la complexité des motivations des agents. Plutôt que de reconnaître ce décalage comme tel, cette conception produit un niveau de théorisation intermédiaire l'institution, abstrait mais un peu moins, pour médiatiser la structure. Cette conception peut laisser penser que la structure existe réellement. Cependant la critique de l'essentialisme logique par les structuralistes montre que la structure n'est qu'un simulacre, une reconstitution logique d'un invariant qui n'existe que dans l'œil du théoricien¹¹. Si la structure n'existe pas, pourquoi aurait-elle besoin d'être médiatisée ? Le décalage à l'œuvre entre le structure et le « réel » est le décalage de toute théorisation et de tout discours, il renvoie à l'impossibilité d'atteindre le signifié autrement que par le signifiant. Il est donc constitutif de la structure et de tout discours en général. La médiation dont parle ces auteurs semble donc relever de l'articulation théorique de différentes structures, dont on a vu qu'elle était toujours soumise aux difficultés de la traduction. Par ailleurs, l'immersion des structures dans les profondeurs du social, véhiculées lentement par l'histoire, semble plus renvoyer au « structurel » des historiens qu'au « structural » du structuralisme. En effet, bien que ces deux auteurs perçoivent la structure comme ensemble de rapports, l'explicitation des transformations et la démonstration de la propriété de point fixe semble secondaire dans leurs analyses. Pourtant, la démonstration de l'existence de la structure ne provient pas de l'existence de médiations qui la produisent mais de sa reproduction logique propre. Enfin, si les institutions sont présentées comme des objets sociaux « médiatisant », sous forme de règles, de valeurs, ou de symboles, pourquoi existent-elles ? Cette question semble amener à une alternative : soit elle tire leur existence d'un principe supérieur, comme l'Etat, le droit ou une autre structure que l'on introduit dans l'analyse, soit on peut les concevoir elles-mêmes comme « autosuffisantes » c'est-à-dire comme l'équilibre d'un ensemble de transformations ou, en d'autres termes, comme des structures.

10. Frédéric Lordon présente dans son texte une approche se fondant sur la philosophie spinoziste. En résumant, la structure serait pour lui le « conatus essentiel » tandis que l'institution serait le « conatus actuel ».

11. Voir Roland Barthes, *L'Approche Structuraliste*, dans *Œuvres Complètes*, Tome 1.

Cette simple distinction amène à une séparation conceptuelle présentée dans le paragraphe suivant.

Institution et structure : séparer sans subordonner

On peut opposer à ces deux rapports inclusifs une autre articulation des concepts d'institution et de structure, fondée sur le sens premier du terme « institution ». Chez Montesquieu par exemple, ce terme correspond à une référence juridique, qui définit les institutions comme des objets sociaux ancrés dans le droit. Le dictionnaire décrit l'institution comme « l'ensemble des formes ou structures sociales, telles qu'elles sont établies par la loi ou la coutume, et en particulier celles qui relèvent du droit public »¹². La référence au droit et à la règle est une composante fréquente de la définition de l'institution¹³ et permet de distinguer l'institution de la structure. Elle amène à définir la raison profonde de l'existence de l'invariant social par un principe extérieur associé à une légitimité particulière. Ainsi, une institution est instituée en permanence (dans la synchronie). Elle se distingue de la structure par son absence de clôture synchronique et par son ouverture sur une légitimité supérieure. A l'inverse, la structure est une institution fermée, dont les causalités internes suffisent à établir la reproduction. Cette séparation entre institution et structure ne doit pas faire penser que l'on a défini profondément ce qu'était une institution. En effet, la séparation présentée ici exprime simplement le fait que les institutions ne sont pas des structures ! Cette séparation possède comme seul mérite de partir d'une conception rigoureuse de la structure.

LE STRUCTURALISME EN ÉCONOMIE

L'économie fut peut-être une des sciences humaines les moins touchées par le mouvement structuraliste. Alors que les défenseurs de l'approche structurale parlaient de structures, de formalisations et de modèles, l'économie restait à la fois éloignée des débats et utilisait déjà en grande partie ce vocabulaire. L'économie mathématisée et modélisatrice est née au XIX^{ème} siècle, avec les raisonnements de Ricardo, les schémas de reproduction du *Capital* de Marx et avec le courant marginaliste qui aboutit à l'équilibre général walrassien. La technicité de l'économie d'une part et son absence de questionnement épistémologique d'autre part, sont probablement partiellement responsables. Cependant, la raison profonde consiste peut-être dans l'avance de l'économie dans l'application de la méthodologie structurale : l'économiste théoricien crée des modèles abstraits qui sont une réduction drastique du réel, construits des simulacres pour radicaliser les causalités, bref déconstruit le réel pour le recomposer logiquement. Ainsi, cette section va montrer que quelques-unes des plus belles structures en sciences sociales se trouvent en économie. Elle partira de l'économie orthodoxe, issu des travaux de Walras, pour ensuite étudier l'économie qui se revendique structuraliste. Une conclusion d'étape aboutira à

12. Définition du *Petit Robert*.

13. Thelen et Steinmo écrivent « une définition des institutions (...) inclut à la fois les organisations formelles et les règles et procédures informelles qui structurent la conduite » (cité par Théret, 2003) On pourrait multiplier les références.

la conclusion paradoxale que l'économie Walrassienne est « plus » structuraliste que l'économie structuraliste. Enfin une troisième partie analysera les travaux issus de l'École de la Régulation. Ces trois parties présentent donc trois théorisations qui possèdent de profonds éléments structuralistes et fondées sur des corpus théoriques très différents.

Le monde Walrassien

Qualifier Walras de structuraliste est un anachronisme choquant, auquel on souscrita pourtant. Walras écrit les *Eléments d'Economie Politique Pure* en 1874. Ferdinand de Saussure donna les conférences qui allaient refonder la linguistique sous un angle qualifié plus tard de structural dans les années 1906 à 1911. Le structuralisme comme démarche ou philosophie se développe dans les années 50. Enfin, le livre de synthèse de Piaget n'est édité qu'en 1968. Ce que l'on va essayer de montrer c'est d'une part que l'œuvre de Walras a influencé Saussure dans son approche du langage sur des points cruciaux de l'analyse structurale, le rapport entre diachronie et synchronie et le concept de valeur. D'autre part, le concept de structure que présente Piaget et que l'on a appelé plus haut semble correspondre de manière étonnante avec la construction walrassienne. Plus qu'un hasard, la correspondance entre la structure de Piaget et le modèle Walrassien correspond aux retrouvailles de sentiers intellectuels cheminant en parallèle.

L'influence de l'œuvre de Walras sur Saussure est notée par de nombreux linguistes. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la première section du chapitre III du *Cours de linguistique générale*, dont le titre est « Dualité interne de toutes les sciences opérant sur les valeurs ». La dualité interne est pour Saussure la différence entre la diachronie et la synchronie. Il écrit, dans un passage qu'il est intéressant de citer en entier :

« ...la dualité dont nous parlons s'impose déjà impérieusement aux sciences économiques. Ici, (...) l'économie politique et l'histoire économique constituent deux disciplines nettement séparées au sein d'une même science ; les ouvrages parus récemment sur ces matières accentuent cette distinction. En procédant de la sorte on obéit, sans bien s'en rendre compte, à une nécessité intérieure : or c'est une nécessité toute semblable qui nous oblige à scinder la linguistique en deux parties ayant chacune son principe propre. C'est que là, comme en économie politique, on est en face de la notion de valeur ; dans les deux sciences, il s'agit d'un système d'équivalence entre des choses d'ordres différents : dans l'une un travail et un salaire, dans l'autre un signifié et un signifiant. » (CLG, p 115)

Saussure introduit ensuite l'axe des simultanités, qu'il désigne ensuite sous le terme de synchronie, et l'axe des successivités, qu'il appelle diachronie. Les « ouvrages parus récemment » sont sans aucun doute les ouvrages de Walras. Qu'est-ce qui dans Walras peut être mis en correspondance avec l'épistémologie structuraliste ? Walras était tout d'abord influencé par les sciences physiques et par l'épistémologie platonicienne qu'elles véhiculent. Il écrit « C'est une vérité depuis longtemps mise en lumière par la philosophie platonicienne que la science étudie non les corps mais les faits dont les corps sont le théâtre. Des faits, de leurs rapports et leurs lois, tel est l'objet de toute

étude scientifique. » Walras va plus loin dans la comparaison de l'économie avec les sciences physiques :

« (...) il y a une *économie politique pure* qui doit précéder *l'économie politique appliquée*, et cette économie politique pure est une science tout à fait semblable aux sciences physico-mathématiques. »

Cette identification lui permet de reprendre pour l'économie l'épistémologie des sciences physiques telle qu'il l'interprète.

« Ce qui est sûr, c'est que les sciences physico-mathématiques (...) abstraient de ces types réels des types idéaux qu'elles définissent ; et sur la base de ces définitions, elles bâtissent *a priori* tout l'échafaudage de leurs théorèmes et de leurs démonstrations. Elles rentrent, après cela, dans l'expérience non pour confirmer, mais pour appliquer leurs conclusions. »

Au-delà du constructivisme logique, le trait intéressant est le rapport à l'expérimentation. L'expérimentation, c'est-à-dire la confrontation au réel, n'est jamais un moment crucial de test de la pertinence d'hypothèses, *c'est le lieu d'application de la théorie, pas le lieu de sa mise en cause*. Cette épistémologie paraît saugrenue à tout physicien. Elle postule une liberté totale du scientifique qui fait de la science sur la seule abstraction du réel, dans un monde idéal qui est toujours faux, parce qu'idéalisé. Il ne s'agit pas de l'équivalent d'un monde physique sans frictions, car l'on peut faire l'expérience de comportements physiques lorsque les frictions tendent vers zéro. Il s'agit plutôt de revendiquer la possibilité de faire science dans des mondes idéaux, sur des structures abstraites. Walras est encore plus clair : « l'économie politique pure (...) doit abstraire, par définition, des types idéaux et raisonner sur ces derniers, pour ne revenir à la réalité que la science une fois faite et en vue des applications. » Walras est plus proche du mathématicien que du physicien. Il passe de l'objet abstrait mathématique à la réalité dans une sorte de Platonisme radical qui prétend à la scientificité en décelant des objets mathématiques, des structures, directement dans la réalité. La thèse que l'on défend ici est que cette conception constitue le noyau de l'épistémologie dominante en sciences économiques, et qu'elle est semblable à l'épistémologie structuraliste. La différence fondamentale avec l'approche structuraliste, est que celle-ci postule des objets cohérents et autonomes à des fins méthodologiques, pour déceler des cohérences partielles. Walras présente une vision plus idéaliste dans laquelle semble apparaître, comme un résidu, l'ambition d'atteindre l'idéalité pure des phénomènes dans une abstraction purificatrice. L'objet scientifique semble exister dans le domaine des idées où le langage est celui des mathématiques. Une fois l'idéalisme disparu, il reste que Walras a conçu une structure, comme on le montrera plus loin. Ce détour abstrait par les idéaux types introduits une temporalité particulière, qui est le temps logique, celui de la synchronie, où les prix seront déterminés abstraitement. Ainsi, la conception de la science de Walras amène celui-ci à se placer dans la synchronie et à revendiquer une totale idéalité.

Après cette proximité épistémologique avec le structuralisme, il reste à démontrer que la construction walrassienne définit une structure au sens décrit plus haut de totalité auto-renforçante. La démonstration est rendue aisée par l'analyse formelle de la structure présentée plus haut. En effet, la structure

walrassienne définit l'état de l'économie comme l'équilibre sur le marché de tous les biens. Les prix walrassiens sont les prix d'équilibre qui sont invariants par n'importe quelle loi faisant évoluer les prix en fonction de l'offre et de la demande. Aux prix walrassiens, les prix anticipés se réalisent, les quantités achetées ou vendues sont correctement réalisées, donc l'offre est *ex ante* égale à la demande. Il reste à montrer que le système de prix walrassien est un point fixe d'un ensemble de transformation. Par définition même, le système de prix walrassien est un système de prix invariant par des transformations qui donnent les fonctions de demande excédentaire nettes sur chaque marché en fonction des prix relatifs, et des fonctions qui donnent la transformation des prix en fonction des demandes excédentaires nettes. Comme aux prix walrassiens, les demandes excédentaires nettes sont nulles sur tous les marchés, les prix sont invariants. L'offre est égale à la demande, il n'y a pas lieu de préciser comment les prix évoluent en fonction de l'écart sur chaque marché entre l'offre et la demande. Pour Walras, les prix d'équilibre sont criés par un commissaire priseur. Ainsi, il ne décrit aucune dynamique hors de l'équilibre qui serait susceptible de faire comprendre comment un processus décentralisé peut aboutir aux prix d'équilibre. Cette critique sérieuse de la construction walrassienne, ne peut évidemment pas l'invalider en tant que structure. Walras montre la cohérence interne d'une structure qu'il pense être la plus pertinente pour comprendre le fonctionnement des économies de marché. Ce n'est que dans le développement du programme de recherche ouvert par cette structure inaugurale que se juge le caractère progressif ou pas de cette approche théorique.¹⁴

Jérôme Lallement (1982) dans *l'ère du signe* a lui aussi établi un parallèle entre la linguistique saussurienne et l'économie néoclassique. Sa réflexion s'appuie sur la notion d'*episteme*, reprise de M. Foucault, qui est « l'ensemble des relations pouvant unir à une époque donnée les pratiques discursives qui donnent lieu à des figures épistémologiques, à des sciences, éventuellement à des systèmes formalisés ». L'analyse de Lallement ne repose pas sur une influence directe entre Walras et Saussure mais sur une communauté de représentation théorique qui émerge à la fin du XIX^{ème} siècle, qu'il appelle « l'ère du signe », et qui établit une séparation radicale entre la théorie et le réel, comme le signe qui sépare à tout jamais le signifiant du signifié. Il écrit « Cette exclusion du réel, reconnue explicitement par la linguistique, éclaire et explique les difficultés des économistes pour penser les rapports entre théorie et réalité... Il s'agit de deux ordres différents : l'ordre des mots et l'ordre des choses ». Si l'on souscrit aux rapprochements opérés par Lallement entre économie néo-classique et linguistique, on fonde celle-ci sur une influence directe entre les disciplines et sur la contagion locale des épistémologies. Par ailleurs, on aurait plutôt tendance à souligner l'influence de l'économie sur la linguistique plutôt que l'inverse, qui est la conclusion de Lallement.

Ainsi le résultat de cette analyse est que la construction walrassienne définit une des plus belles structures en sciences sociales, qui a exercé une influence profonde, quoique indirecte, sur les sciences humaines. Il est alors intéressant de constater que l'économie néo-classique dominante qui conserve en grande partie¹⁵ une référence walrassienne se défend d'être « structuraliste », terme par

14. Comme beaucoup, l'auteur pense que l'approche walrassienne est aujourd'hui dégénérative et marquée depuis le début par un défaut théorique central qui est l'exclusion de la monnaie.

15. En partie seulement, car le propre de la théorie néo-classique est peut être une approche non structuraliste mais théorique postulant un individu maximisateur.

contre repris par d'autres approches qui essaient de s'appuyer sur la notion de structure pour contester l'hégémonie néo-classique ! Les deux sections suivantes, étudient deux tels courants, l'approche qualifiée de « structuraliste », et l'Ecole de la Régulation. Ces deux théories utilisent explicitement le concept de structure dans des sens différents, et peut-être tout aussi légitime.

Le courant structuraliste

Le courant qualifié de structuraliste désigne un ensemble d'économistes se concentrant essentiellement sur l'économie du développement et d'origine souvent sud-américaine. On se réfère ici essentiellement aux économistes de la CEPAL, Prébisch, Furtado, etc. et à Lance Taylor. Ces courants ont pour point commun une critique de l'approche walrasienne fondée sur l'affirmation de son profond irréalisme. Le monde social est peuplé de conflits, de différenciations sociales (groupe, classes), d'« irrationalité » dans les comportements économiques, en un mot de nombreuses régularités dont l'économiste doit tenir compte pour ne pas faire des prédictions erronées et dangereuses. Ces données, appelées « structures », peuvent être les rapports de force politique, les contraintes sur le taux de change du fait d'une insertion internationale particulière, de rythmes d'évolution technologique différenciés mais prédictibles, des comportements prévisibles quant au taux d'épargne ou à l'utilisation de la monnaie, etc. Ces régularités dans les comportements sont accessibles sous forme statistique à l'économètre, qui estime des équations structurelles, reliant des variables définies *a priori*. Piaget dans sa présentation du structuralisme fait d'ailleurs référence au structuralisme en économie seulement sous cet angle. L'utilisation du concept de structure dans ce cadre est l'importation de régularités « données » par le social dans la théorisation économique. Cette démarche est différente du structuralisme dans sa version la plus constructiviste qui cherche à reproduire logiquement les invariants. Ici, les « invariants » ou les « régularités » sont donnés dans l'analyse et l'on étudie l'articulation de causalités économiques avec la donnée des structures. Les fonctionnements des économies et les lois économiques sont alors indexées aux structures. La théorie Walrassienne vole en éclat au profit de théorisations limitées à des économies circonscrites dans l'espace et le temps. Ce structuralisme est un gage à la fois d'ouverture de l'économie sur les autres sciences sociales et d'un certain empirisme qui théorise à partir de situations concrètes.

Ces approches cependant ne sont pas forcément structuraliste dans leur démarche intellectuelle. Elles ne cherchent pas vraiment de structures proprement économiques, comme le modèle Warlrasien, mais plutôt, en aval d'autres structures, à mettre en lumière des causalités économiques. Elles sont en cela plus orientées par la pertinence pratique que par le souci de cohérence théorique. Enfin, si l'on a utilisé le mot « structure » comme les auteurs de ce courant, le mot « institution » aurait été tout aussi pertinent pour désigner les régularités données à l'économiste. En effet, que ces régularités proviennent d'une cohérence interne ou d'une « institution » externe est de peu d'importance et relativement indécidable dans la réflexion théorique de ce courant. La comparaison de Sunkel (1989) entre « structuralisme » et « institutionnalisme » peine ainsi à mettre en évidence des divergences théoriques profondes.

L'Ecole de la Régulation

L'école de la régulation semble se poser dans une situation intermédiaire entre le « structuralisme walrassien » et « l'approche structuraliste ». En effet, elle part de la donnée de structures sociales pour les articuler en une structure plus générale. Michel Aglietta écrit en effet

« Parler de la régulation d'un mode de production, c'est chercher à exprimer la manière dont se reproduit le structure déterminante d'une société dans ses lois générales. Une théorie de la régulation est une alternative globale à la théorie de l'équilibre général. L'étude de la régulation du capitalisme ne peut pas être la recherche de lois économiques abstraites. C'est l'étude de la transformation des rapports sociaux créant des formes nouvelles à la fois économiques et non économiques, formes organisées en structure et reproduisant une structure déterminante, le mode de production. »

Cette définition contient tout d'abord une critique de la structure walrassienne : celle-ci manque des rapports sociaux déterminants et est donc trop abstraite. Aglietta propose d'articuler des structures sociales pour penser une alternative à l'équilibre walrassien où la notion d'équilibre ne tournerait plus autour de l'ensemble des prix relatifs, mais autour d'un mode de production, qui désigne une forme déterminée de production et d'accumulation du capital.

L'on peut déceler d'autres définitions de la théorie de la régulation, notamment autour des travaux de Robert Boyer. Ce qui est en jeu est ici l'articulation théorique de différents concepts qui décrivent des invariants à différents niveaux : habitus, convention, routine, organisation, institution, ordre constitutionnel. La structure interne de ces invariants diffèrent, ce qui permet dans un premier temps de les différencier, pour mettre en lumière leur articulation réciproque. Les modes de régulation possibles sont alors les différentes cohérences qui peuvent se reproduire en articulant chacun de ces niveaux de manière relativement stable (Boyer [2002]). On n'entrera pas ici dans le détail de l'analyse, on notera simplement que la matrice initiale, la donnée de structures et leur articulation dans une cohérence supérieure est conservée.

Des questions s'imposent naturellement à la suite de ces trois présentations. La différence entre ces trois théorisations est-elle une différence positive ou épistémologique ? S'agit-il d'une différence dans la recherche de la bonne structure, de sa surface et de son niveau ou d'une différence concernant l'approche même de la discipline économique ? Le choix de placer ces trois exemples dans la même sous-section est une forme de réponse. La conclusion peut-être paradoxale de ce rapide résumé est que l'économie walrassienne est la plus structuraliste dans le sens défini dans cet article. Par ailleurs, le but de cette section n'était pas de défendre l'idée que l'ensemble de l'économie était structuraliste, mais plutôt de souligner la permanence de la pensée structurale dans une discipline qui a été pionnière dans ce domaine.

CONCLUSION

L'objet de ce texte était de présenter une définition rigoureuse de la structure pour en étudier à la fois les origines et les implications. A partir de la définition

« usuelle » de Piaget de la structure comme un ensemble de transformations qui ne sort jamais de ses propres frontières, on a été amené, à la suite d'Hervé Martin, à différencier l'invariant *structural* de l'invariant *structurel* : par invariant structurel, on désigne des invariants sociaux qui ne sont pas analysés comme des invariants structurés, c'est-à-dire comme des systèmes de transformations auto-renforçants, mais simplement comme des invariants structurants, c'est-à-dire comme des objets sociaux dont on postule qu'ils influencent ou contraignent les comportements des agents. Cette distinction amène à placer l'institution dans le domaine du structurel qui résiste donc à l'analyse structuraliste : le structuralisme conçoit les invariants comme des systèmes de rapports et de transformations, il se définit à la fois par une négation méthodologique de toute ontologie et par une préférence pour la synchronie. Dans un second temps, cet article s'est concentré sur la place du structuralisme dans les sciences économiques. L'étude de théorisations aussi variées que celle de Léon Walras et de l'école de la Régulation montre que la méthodologie structuraliste est centrale en économie, voire constitutive. Il semble en effet que la construction walrassienne ait influencé les réflexions de Saussure, elle-même fondatrice de la réflexion structuraliste des années d'après guerre. Pour résumer à l'extrême, le structuralisme reprend à Walras la volonté héroïque de penser le monde comme un équilibre.

Cet article a donc suivi un chemin singulier. Se posant comme une tentative de réhabilitation de l'analyse structurale, il peut apparaître comme un retour en arrière, aux approches en terme d'équilibre, à l'heure où les références structurelles (institutionnelles) semblent un gage d'ouverture et de pertinence empirique. La réhabilitation du structuralisme semble cependant utile à l'économie en deux sens. Tout d'abord, elle permet de mieux préciser l'épistémologie des approches en terme d'équilibre, de montrer à la fois leur pertinence et leur limite. En effet, la critique de l'économie walrassienne se confond malheureusement souvent avec la critique de l'équilibre général. Par ailleurs, en cernant mieux la structure, on peut espérer laisser plus de place à d'autres formes d'abstraction, en particulier à l'histoire et au domaine du structurel. En effet, on a essayé de montrer que la relation entre histoire et structuralisme passe par une profonde tension : si le structuralisme constitue à la fois un moyen d'interroger les régularités historiques et une rigueur intellectuelle non dépassée, il ne peut aider qu'indirectement à penser le changement radical et les ruptures historiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTHES Roland (1994), *Œuvres complètes*, tome 1, p. 1521.
 BOURDIEU Pierre (1966), « Conditions de Classe et position de classe », *Archives Européennes de Sociologie*, vol.7, p 201-223.
 BOYER Robert, SAILLARD Yves (eds) (2002) , *Théorie de la Régulation, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
 BRAUDEL Fernand (1990), *Ecrits sur l'Histoire*, Paris, Flammarion [1969], réédition Arthaud.

- THELEN Cathleen, STEINMO Sven (1992), « Historical institutionalism in comparative politics », in STEINMO Sven, THELEN Cathleen, LONGSTRETH Frank (eds), *Structuring Politics. Historical Institutionalism in Comparative analysis*, Cambridge (UK), Cambridge University Press.
- CRAWFORD Sue, OSTROM Elinor. (1995), A Grammar of Institutions. *American Political Science Review* 89 (3): 582-600.
- DESCOMBES Jean (1979) . *Le même et l'autre*, Paris, Editions de Minuit.
- HEDSTRÖM Peter, SWEDBERG Richard (eds) (1998), *Social Mechanisms, An Analytical Approach to Social Theory*, Cambridge University Press.
- HODGSON Geoffrey (1993), *The Economics of Institutions*, International Library of Critical Writings in Economics, Edward Elgar, Aldershot.
- LALLEMENT Jérôme (1982), « l'ère du signe », *Bulletin du Mauss*, N. 2 et N. 3-4.
- LEFEBVRE Henri (1975), *L'idéologie structuraliste*, Paris, Points/Anthropos.
- LÉVI-STRAUSS Claude (1958), *Anthropologie Structurale I*, Paris, Plon – Agora,[1974].
- LÉVI-STRAUSS Claude (1962), *La pensée Sauvage*, Plon, Paris.
- LORDON Frédéric (2003), « Conatus et institutions : pour un structuralisme énergétique », article dans ce numéro de *L'Année de la Régulation*.
- MARTIN Hervé, BOURDE Guy (1997), *Les écoles historiques*, Paris, Seuil.
- PERROUX François (1971), « Structuralisme, modèles économiques, structures économiques », *Economie appliquée*, Vol. XXIV, n° 3, pp. 329-351.
- PIAGET Jean. (1968), *Le structuralisme*, PUF, coll. *Que sais-je ?*, Paris.
- SCUBLA Lucien (1998), *Lire Lévi-Strauss. Le déploiement d'une institution*, Paris, Odile Jacob.
- SUNKEL Osvaldo (1989), « Structuralism, Dependency and Institutionalism: an Exploration of Common Ground and disparities », *Journal of Economic Issues*, Vol. XXIII, n° 2, June, p. 519-532.
- THÉRET Bruno (1997), « Méthodologie des comparaisons internationales, approches de l'effet sociétal et de la régulation : fondements pour une lecture structuraliste des systèmes nationaux de protection sociale », *L'Année de la régulation*, Vol. I, p. 163-228.
- THÉRET Bruno (2003), « Institutionnalismes et Structuralismes : oppositions, substitutions ou affinités électives », *Cahiers d'Économie Politique*, à paraître.
- SAUSSURE Ferdinand (de) (1916), *Cours de Linguistique générale*, Payot
- TINBERGEN Jean (1952), « De quelques problèmes posés par le concept de structure économique », *Revue Économie appliquée*, p 27-46.
- WALRAS Léon (1874), *Éléments d'Économie Politique, ou la théorie de la richesse sociale*, Lausanne, Corbaz.